

# VIVA Lab accompagne les solutions dédiées au bien-vieillir

*Il y a un an, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et ses partenaires ont lancé VIVA Lab, le pôle de soutien des initiatives innovantes liées au bien-vieillir. Explications sur un dispositif de soutien à l'innovation dans un domaine en plein développement : le vieillissement.*

Temps de lecture : minute

---

8 juillet 2020

Si l'expression "Ok Boomer", apparue en 2019 aux lèvres de nombreux jeunes pour railler leurs aîné·es illustre bien l'écart qui se creuse entre les générations, il est incontestable que la population française ne cesse de vieillir, et ce de plus en plus vite. Selon les derniers chiffres de l'Insee, on compte aujourd'hui en France pas moins d'une personne sur cinq âgée de 65 ans ou plus. Le constat du vieillissement de la population ne datant pas d'hier, le gouvernement a, ces dernières années, lancé une série de mesures, dont l'inauguration de la Filière de la Silver Economy en 2013 pour aider le développement du secteur, et accompagner les révolutions démographique, sociologique, et surtout économique liées aux "papy-boomers", qui seront, si l'on en croit les chiffres du gouvernement, plus d'un tiers de la population française en 2035. Des chiffres qui ont aussi poussé le gouvernement à tout récemment voter la création de la 5ème branche de la sécurité sociale, dédiée au financement de la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées.

La CNAV, impliquée depuis 2013 dans cette filière Silver Economy, a décidé avec son réseau de se lancer dans l'aventure, en compagnie de plusieurs partenaires - la Banque des Territoires - Groupe Caisse des

Dépôts, la MSA (Mutualité sociale Agricole), l'AGIRC-ARRCO (régime de retraite complémentaire) et France Active (réseau d'accompagnement et de financement pour les entrepreneurs) - afin de soutenir les initiatives innovantes du territoire centrées sur le bien vieillir. Retour sur l'histoire et le développement d'un dispositif innovant dédié à la promotion d'un vieillissement actif et en santé.

## Un engagement de longue date

L'Assurance retraite, avant de lancer VIVA Lab, avait déjà profité en 2015 de la promulgation de la loi ASV (loi d'adaptation de la société au vieillissement) pour lancer des premiers appels à candidatures de projets innovants. Après avoir constaté l'existence d'un réel vivier de solutions pour accompagner la transition démographique, ainsi que la présence de nombreuses initiatives sur les territoires, l'Assurance retraite a décidé de s'allier aux expertises de ses quatre partenaires actuels pour co-construire VIVA Lab, un dispositif de soutien et d'accompagnement des innovations techniques, servicielles ou organisationnelles à fort potentiel dans le domaine de la Silver Economy.

Valérie Kerleau, cheffe de projets à la Direction de l'investissement de la Banque des Territoires au sein du département Cohésion Sociale et Territoriale, témoigne : *" La Banque des Territoires a été sollicitée par l'Assurance retraite pour sa connaissance de l'écosystème de l'accompagnement et son expertise des structures de l'ESS qui sont omniprésentes sur le champ de la silver économie et du vieillissement en général."* Le département Cohésion Sociale et Territoriale intervient notamment pour financer et mesurer l'impact de projets créateurs de valeur et la collaboration s'est faite tout naturellement, la CNAV ayant par ailleurs des *" relations directes avec la Direction des retraites et de la Solidarité"* .

Le pôle, grâce à ses 21 prestataires référencés sur la France entière

(clusters, centres experts, living labs, etc.) souhaite donc accompagner tous les porteurs de projets potentiels, déjà actifs ou non sur le marché " silver ". En termes d'éligibilité, VIVA Lab s'adresse à *"tout nouveau projet innovant dans le domaine de la prévention, du vieillissement actif et en santé"* . Toutefois trois aspects importants sont examinés avec attention pour déterminer si le projet peut ou non être intégré dans le dispositif : une preuve de concept réussie (existence d'un besoin/d'un marché, faisabilité validée, etc.), un potentiel national de diffusion de la solution et un modèle économique qui ne repose pas exclusivement sur des fonds publics (subventions). Les projets peuvent avoir différents niveaux de maturité et être portés par des structures variées : startups, PME et ETI, entreprises ESS, associations, etc. Enfin, l'attention est également portée sur les impacts économiques mais aussi sociaux et territoriaux de la solution.

## Un audit dédié pour un accompagnement sur-mesure

Dédié aux solutions contribuant au vieillissement actif et en santé, VIVA Lab accompagne des projets d'un large scope : l'habitat, le cadre de vie, le bien-être et l'accès aux services, le soutien aux aidants, la lutte contre l'isolement, les projets de lieux de vie collectifs, la vie quotidienne, la mobilité, etc.

Concrètement, après avoir candidaté via le site dédié, chaque porteur ou porteuse de projet retenu voit son dossier analysé par les différents acteurs de VIVA Lab, et bénéficie d'un audit à 360 degrés. Le *sourcing* se fait tout au long de l'année, afin de permettre aux équipes sur les territoires (issues des CARSAT, caisses régionales) de ne rater aucune belle opportunité ! *"Si l'opportunité est jugée comme pertinente, on lance un diagnostic 360 piloté par France Active, en partenariat avec AG2R La Mondiale et Malakoff Médéric Humanis, membres de l'AGIRC-ARRCO, qui*

*échangent avec le porteur de projet pour définir ses besoins et ensuite avec nous pour mettre sur pieds un plan d'accompagnement adapté que nous finançons." , explique Frédérique Garlaud, directrice nationale de l'action sociale de la CNAV, qui pilote notamment le projet avec son équipe.*

Les équipes dédiées ont ainsi pu définir, après de premiers retours d'expériences, quatre grandes familles de besoins : l'appui à la structuration, le besoin de tester le projet, la phase d'accélération et le développement de l'impact social du projet durant toute sa durée de vie. Ensuite, l'accompagnement est réalisé par les prestataires experts du pôle. L'atout majeur de ce dispositif est donc de pouvoir repérer des projets sur tout le territoire, grâce à l'engagement des équipes des caisses en régions, qui font remonter régulièrement au niveau national les projets qu'elles ont sourcés et sélectionnés avec les partenaires locaux de l'écosystème du vieillissement qu'elles ont fédéré autour d'elles.

Mickaël Briquet, ergothérapeute et directeur des opérations de Merci Julie, entreprise ESS qui œuvre dans l'aménagement des habitations de seniors, et accompagnée en ce moment-même par VIVA Lab, témoigne : *"Notre sélection s'étant faite juste avant le confinement via la caisse de la région Bourgogne-Franche-Comté, nous avons pu bénéficier d'ateliers et de séances de coaching à distance. Le CIUS (Centre d'Innovation d'Usages en Santé) nous a notamment apporté des éclairages précieux sur la communication, et la stratégie à adopter pour accompagner le développement de la structure. Nous avons aussi été conseillés par le cabinet Kimso sur l'évaluation de l'impact social de notre activité."* Le projet, qui touche et soutient plus de 4000 personnes en France, compte plus de 30 salarié·es répartis sur tout le territoire. Merci Julie bénéficiera également d'une enveloppe de plusieurs dizaines de milliers d'euros pour le financement de l'outil.

Enfin, dans la continuité de l'accompagnement VIVA Lab, pour les projets

matures en phase de développement ou d'essaimage, la Banque des Territoires, pour ceux qui répondent à ses critères d'éligibilité, peut envisager d'examiner les dossiers pour un éventuel investissement.

Depuis l'été 2019, VIVA Lab a pu sourcer plus de 200 projets, et accompagne activement 12 d'entre eux, comme le programme de stimulation cognitive ExoStim, labellisé French Tech Marseille, ou encore Activie, une application dédiée à la conservation de l'autonomie des seniors.

*Maddyness, partenaire média de l'Assurance retraite*

[Candidater ou en savoir plus sur VIVA Lab](#)

---

Article écrit par Maddyness, avec la CNAV